

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 14 novembre 2025, 14 h 00
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Jason Alcorn (Droit)
Michel Cardin (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Éric Mathieu Doucet (Kinésiologie et loisir)
Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen)
Audrey Dupuis (Sciences de l'éducation)
André Gallant (Ingénierie)
Bradley Harding (Psychologie)
Penelopia Iancu (Travail social)
David Joly (Sciences)
Francis LeBlanc (Président)
Isabelle LeBlanc (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Alexandre Melanson (Sciences)
Nabil Nahas (Administration)
Balekelayi Ngandu (Ingénierie)
Nicolas Pichaud (Sciences)
Mathieu Perron (représentation étudiante)
Geisa Rocha (Arts et sc. sociales)
Basile Roussel (Shippagan)
Philippe Volpé (Edmundston)

Absences :

À déterminer (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Alex Brownstein (représentation étudiante)
Kim Dubé (Arts et sc. sociales : sciences
sociales)
Marie-Eve Laforest (Science infirmière)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 14 h 01.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-251114 : Philippe Volpé, appuyé par André Gallant, propose que l'ordre du jour modifié soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2025

R-02-CFESR-251114 : Penelopia Iancu, appuyée par Bradley Harding, propose que le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2025 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2025

[4] Professeur.e.s associé.e.s

Les recommandations ont été soumises aux instances appropriées.

[5] Espace de stockage Onedrive

Le doyen a demandé la liste des plus importants utilisateurs à la DGT. On souhaite diminuer l'utilisation.

[6] Concours de subventions avec l'U. de Poitiers

Un préavis du concours et les axes prioritaires de l'Université de Poitiers ont été envoyés au corps professoral. Le vice-recteur aux affaires internationales de l'Université de Poitiers a également été informé.

4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONAISANCE DES GROUPE DE RECHERCHE (ANNEXE 1)

4.1 Professeur.e.s associé.e.s

R-04-CFESR-251114

(Doyon-Gosselin/Volpé)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté d'ingénierie soit accordé à Antoine Eon pour un mandat régulier de cinq ans (1er janvier 2026 au 31 décembre 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-251114

(Doyon-Gosselin/Gallant)

« Que le statut de professeure associée à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires soit accordé à Adèle Gallant pour un mandat régulier de cinq ans (1er janvier 2026 au 31 décembre 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-251114

(Doyon-Gosselin/Cardin)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté d'ingénierie soit accordé à Jean-Baptiste Riccoboni pour un mandat régulier de cinq ans (1er janvier 2026 au 31 décembre 2030). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SÉCURITÉ DES DONNÉES POUR LES SONDAGES DE RECHERCHE

Pour le comité éthique, les plateformes comme SurveyMonkey sont hébergées aux États-Unis. Cela peut causer des problèmes pour la sécurité des données. Un membre veut que le Conseil et la FESR se positionnent à ce sujet pour entre autres utiliser des alternatives canadiennes. Limesurvey serait une option à envisager. Le comité éthique n'a pas d'autorité pour imposer que les données soient entreposées au Canada sans directives de l'Université. Il faudrait mettre à jour la page internet et les formulaires au sujet de cette question.

R-07-CFESR-251114

(Harding/Gallant)

« Que le Conseil de la FESR exige que les données de recherche de sondages soient hébergées au Canada afin que les données soient protégées conformément aux lois canadiennes applicables. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PRIX VO-VAN ET DOCTORAT PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE

Chaque année, le prix Vo-Van alterne entre la meilleure thèse de maîtrise et la meilleure thèse de doctorat. Le prix existe depuis 2003 et curieusement le doctorat professionnel en psychologie n'est pas approprié pour le concours du doctorat et n'est pas admissible pour celui de maîtrise. Comme la thèse du DPsy se rapproche d'une maîtrise quant à son ampleur et à sa valeur en nombre de crédits, le vice-doyen suggère que dès l'année prochaine, les thèses du DPsy soient considérées pour le concours portant sur les maîtrises. Les règlements du concours seraient modifiés en conséquence. Un consensus se dégage et le vice-doyen effectuera les changements pour inclure les DPsy dans le concours pour les thèses de maîtrise.

7. PRIX INFLUENCE (ANNEXE 2)

Le doyen explique qu'il veut mieux valoriser la recherche et souhaite offrir un prix facultaire. Le prix Influence serait offert annuellement. Le doyen explique les critères de sélection, la procédure de mise en candidature et la composition du comité de sélection. Les candidatures proviendraient des personnes elles-mêmes. Un membre suggère que les collègues devraient proposer la nomination d'une autre collègue. D'autres préfèrent avoir les deux options disponibles. Une personne demande en quoi ce nouveau prix se différencie du prix déjà offert sur l'excellence en enseignement. On modifie quelques critères pour mieux faire ressortir la différence. On suggère de changer le nom pour le prix Émergence et limiter aux premières années de carrière, par exemple 10 ans. Au final, il y a consensus de créer le prix Influence, mais limiter les candidatures aux personnes dans leur 10 premières années de carrière comme personne chercheuse

indépendante. Le doyen va effectuer les changements et faire circuler le document pour les membres du Conseil. Le concours sera lancé dès la semaine prochaine.

8. INFORMATIONS

Pas de nouvelles informations.

9. AUTRES

Le concours « Aide à la diffusion » offrait 750 \$, le montant passera à 1000 \$ prochainement. Le montant éligible pour des colloques à l'international à l'intérieur du concours régulier passerait également à 1000\$.

Les doyennes et doyens ont reçu une note de service sur les Chaires de recherche du Canada dans les domaines de la robotique et intelligence artificielle et en quantique appliquée. Il y a deux chaires à combler. Une note de service a également été envoyée pour les chaires de recherche stratégiques de l'Université. Les candidatures peuvent être envoyées pour combler les chaires stratégiques de la part des unités qui n'ont pas encore accueilli une chaire de recherche stratégique, à l'exception de celle en engagement et en créativité.

10. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 38.

Préparé par Benoit Doyon-Gosselin
Secrétaire de la réunion